

Règlement pour servir à l'exécution, en ce qui concerne le département de la marine et des colonies, du décret du 31 mai 1862 sur la comptabilité publique

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Règlement pour servir à l'exécution, en ce qui concerne le département de la marine et des colonies, du décret du 31 mai 1862 sur la comptabilité publique : et nomenclature des pièces à produire aux comptables du Trésor à l'appui des paiements, présentant l'analyse du mode d'administration et de comptabilité des divers services. (14 janvier 1869) / Ministère de la marine et des colonies

Auteur(s) : Ministère de la marine et des colonies

Adresse bibliographique : Paris : Impr. impériale, 1869

Description matérielle : In-4

Sujet(s) : Marine